

Délibération
Du Comité Syndical
Du 03 juillet 2026

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC le 07/07/2026

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 06/07/2026

Id S2low : 062-256204033-20260703-F2_03_07_2026-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F2 : Pôle d'Echanges Multimodal – convention financière pour l'entretien des abris voyageurs - Reconduction

Rapporteur : Monsieur Sébastien CASTELLE, 1^{er} Vice-président

En service depuis mars 2022, le Pôle d'Echanges Multimodal accueille 10 quais, sur les 12 en service, réservés aux bus urbains du SITAC.

Ces quais sont équipés d'alcôves et de marquises pour abriter les voyageurs dont les parois vitrées nécessitent un nettoyage régulier.

Une convention financière a été conclue avec la ville de Calais le 03 juillet 2023, propriétaire de ces équipements depuis la fin des travaux, permettant de faire réaliser, par un prestataire extérieur ces opérations de nettoyage à raison d'une fois par mois pour les alcôves et 2 fois par an pour les toitures vitrées des marquises

La convention était conclue pour une durée de 3 ans et arrive à échéance le 1^{er} juillet 2026.

Il convient de la renouveler pour une nouvelle période de 3 ans maximum.

Pour rappel la prise en charge du SITAC est à hauteur de 83.33% de la dépense (soit 10/12^{ème} correspondant au niveau d'occupation des quais) pour un montant estimé à 8 000 €HT par an (€2026).

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

➤ **AUTORISE** dans les conditions reprises dans la présente délibération, Monsieur le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement le Vice-Président aux finances, à signer une nouvelle convention de financement pour les prestations de nettoyages des abris voyageurs du PEM et ses avenants éventuels.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2026 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-six, le vendredi trois juillet, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Sébastien CASTELLE en qualité de 1^{er} Vice-Président du SITAC, sur la convocation qui lui a été adressée le vendredi vingt-six juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Fabrice BALLART
Madame Natacha BOUCHART
Monsieur Eric BUY
Monsieur Romuald CADET
Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Julien CORDENOS
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Daniel DIWUY
Monsieur Benjamin DOUAY
Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Sylvain JORE
Monsieur Pierre-Louis LEFEBVRE
Monsieur Théo LEVELEUX
Madame Laurence LOUCHEZ
Madame Faustine MALIAR
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Jacques MERLEN
Monsieur Cyril POLLET
Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU
Monsieur Albert ROUSSEZ
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Madame Dorothée LACHEVRE
Monsieur Jean-Marc LEROY
Madame Christine GARDIN
Madame Emilie SANIEZ

Excusés :

Monsieur Valentin BAILLEUX
Monsieur Eric BOUTROY
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Ladislav LOZANO
Monsieur Philippe MIGNONET, pouvoir à Monsieur Sébastien CASTELLE
Monsieur Pascal PESTRE
Monsieur Michel ROHART, pouvoir à Monsieur Jacques MERLEN

Nombre de membres : 32	Quorum : 17	Nombre de présents : 27	Voix exprimées : 29
------------------------	-------------	-------------------------	---------------------